

# CANAL PSY

N°9 ♦ Février 94

Mensuel ♦ 10 F

## S O M M A I R E

Infos Pratiques 2

---

### Psychologie et soin : la psychothérapie, zone d'intersection

La psychopathologie et son champ  
*René Roussillon* 4

Le développement personnel  
entre psychothérapie et formation  
*Sylvie Roussillon* 5

Colloques  
autour de la question du soin 6

Prendre soin : la psychologie  
entre inventions et récupérations  
*Jean-Jacques Ritz* 8

---

### A propos...

Le Service Commun de la Documentation,  
des ressources documentaires... et humaines  
*Nathalie Ramel* 10

---

Agenda 13

---

Du coq à l'âne 15

---

### A propos...

En effeuillant la statistique  
*Alain-Noël Henri* 16

S O M M A I R E

## Editorial

Depuis deux ans, nous avons engagé un certain nombre de réformes de règlement de scolarité, l'an dernier pour le DEUG, et cette année pour ce qui concerne la Licence. Plusieurs sources sont à l'origine de ces réformes : d'une part, le Ministère et l'AEPU nous ont donné des indications pour réorganiser et réorienter nos maquettes de scolarité. D'autre part, les sessions rapprochées nous demandent de repenser totalement l'année universitaire : la semestrialisation est devenue nécessaire si nos cursus veulent s'accorder avec les partenaires de la communauté européenne. La question de mieux articuler la fin d'une année universitaire et le début de la suivante nous invite à mieux définir le *continuum* en élaborant un véritable projet pédagogique traversant les différentes années d'un cursus universitaire.

C'est dans cet esprit que la Commission de Scolarité de l'Institut de Psychologie, composée du Directeur de l'Institut, du Responsable des services administratifs, des directeurs de département, des responsables d'années et d'Elypsy a élaboré cette nouvelle maquette de Licence.

L'idée première qui sous-tend cette réforme est de faire de la Licence une véritable rotule, point d'articulation entre le DEUG et la Maîtrise (ou les concours de type IUFM).

En conséquence, le premier semestre sera composé d'un module commun à tous les étudiants, sans option, pour assurer à tous les bases théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie, l'objectif étant que chaque étudiant quelle que soit son orientation future, rencontre les concepts, les théories de psychologie dans les différentes sous-disciplines de la psychologie.

En revanche, le second semestre comportera un module intitulé TOP-TER (théorique optionnel et terrains et recherche) composé au choix de l'étudiant selon l'orientation spécifique qu'il souhaite donner à ses études (clinique, génétique, sociale,...) et d'un module TECO (technique optionnel) qu'il pourra choisir dans la même orientation que son TOP-TER (si son choix d'orientation est déjà très

# I N F O P R A T I Q U E S

## Vacances d'hiver

Les enseignements seront suspendus  
du 7 au 12 mars.

- | Le secrétariat du CFP  
sera fermé durant la même période.
- | Les secrétariats de scolarité de  
1er, 2e et 3e cycle restent ouverts.

## Stages de maîtrise

### Psychologie sociale

Un encadrement du stage (recherche  
du terrain, méthodologie, élaboration)  
en vue de la note de recherche est  
proposé aux étudiants.

Permanence assurée par Laure Razon  
les jeudis de 14h à 17h, salle 223K,  
poste 563, durant tout le deuxième  
semestre.

## Réforme de la licence

Les éléments détaillés complémentaires  
notamment concernant le régime  
transitoire pour les étudiants déjà engagés  
en licence et la terminant l'an prochain,  
ainsi que les aménagements spécifiques  
au régime Contrat de Formation  
Personnalisé (CFP) vous seront  
communiqués dès leur mise au point,  
dans le prochain numéro.

déterminé) ou dans une autre sous-discipline (s'il préfère explorer encore d'autres champs). Le module dit TOP-TER s'accompagne d'un stage de vingt cinq demi-journées au service de la recherche que l'étudiant engage dans le cadre du TOP-TER de son choix. Dans tous les cas, l'étudiant pourra se réorienter totalement dans la sous-discipline pour laquelle il aura enfin opté en fin de Licence au moment d'entrer en Maîtrise.

Ceci revient d'une part, à laisser aux étudiants la possibilité de revoir leur choix sans se laisser enfermer dans une pré-spécialisation mal ou insuffisamment réfléchie, qui deviendrait alors pour eux une impasse, et d'autre part, à éviter que d'autres étudiants se ré-inscrivent maintes fois en Licence pour valider enfin (parfois au bout de plusieurs années) un enseignement qui n'entre pas dans le schéma d'études qu'ils ont défini pour leur cursus.

Le nouveau règlement de scolarité prévoit par ailleurs, que la compensation intra-modulaire sera totale et sans réserve (ni note éliminatoire, ni note bloquante), la compensation inter-modulaire se fera sous condition que la note globale de chaque module atteigne 8/20. Ceci me semble être d'un avantage considérable pour des étudiants dont les "faiblesses" dans certaines sous-disciplines peuvent être compensées par les performances qu'ils réalisent dans d'autres domaines.

Il semble que ces dispositions nouvelles constituent un réel progrès, permettant aux étudiants d'allier des exigences jusqu'à aujourd'hui inconciliables telles que :

- s'assurer une formation de base suffisante pour prétendre avoir une culture générale réelle en psychologie ;
- envisager, dès la Licence, son orientation future dans la sous-discipline de son choix, et ce, dans la perspective d'un DESS ou d'un DEA de spécialité ;
- se garantir que, malgré tout, s'il a commis une erreur dont il s'aperçoit en cours de Licence, l'étudiant pourra de toute façon corriger cette "erreur" en réorientant son cursus sans qu'il y ait quelque difficulté que ce soit pour lui ;
- l'étudiant en situation salariée pourra bénéficier, par le biais d'une répartition en CM et TD de journée ou du soir d'enseignements qui devraient correspondre à sa convenance.

La prétention est d'offrir aux étudiants une scolarité qui soit à la fois efficace et cohérente, aboutissant pour un plus grand nombre d'entre eux à une inscription en Maîtrise ou à la réussite à un concours, sans avoir à procéder à de multiples inscriptions dans une Licence qui les décourageraient et aboutiraient à de telles difficultés que leur cursus se solderait par une impasse.

Je remercie tous les enseignants, les étudiants et les personnels IATOS qui ont contribué à la réalisation d'une telle maquette. Leur souci d'oeuvrer à l'élaboration du meilleur service qui soit pour les étudiants est la plus solide garantie de la réussite de ce projet.

**Jacques GAUCHER**

Directeur de l'Institut de Psychologie